

La FCCQ s'avoue déçue de l'attitude des ministres québécois Conservateurs dans le dossier Boeing

Montréal, le 2 février 2007 – Dans le cadre des discussions entre Ottawa et la multinationale américaine Boeing en ce qui a trait à l'exécution du contrat touchant les nouveaux avions cargos C-17 des Forces armées canadiennes, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) ne cache pas sa déception quant au refus des ministres québécois du gouvernement Harper d'intervenir.

La FCCQ avait précédemment fait connaître son désaccord quant à une attribution partielle des retombées pour le Québec dans le contrat qui sera signé aujourd'hui. « C'est au Québec qu'il y a la plus forte concentration d'entreprises, notamment des PME, dans l'industrie aéronautique canadienne et par conséquent, il nous apparaît comme une décision structurante que d'investir là où une grappe industrielle a été bien développée et où l'expertise se trouve », d'affirmer Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

À l'image de ce qu'est l'industrie automobile pour l'Ontario, le Québec est le premier exportateur de produits aéronautiques au Canada. Plus de 40 000 emplois sont générés dans ce secteur dont la contribution au PIB québécois est de 3,4 milliards pour l'année 2005. Dans sa vision économique, la FCCQ insiste sur l'importance de miser sur les activités à forte intensité technologique pour que le Québec puisse se tailler une place enviable dans un marché de plus en plus concurrentiel sur l'échiquier mondial. « Voici une occasion à saisir de souligner et de renforcer auprès des Américains le positionnement de leader du Québec au sein de l'industrie aéronautique canadienne », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240
isabelle.poulin@fccq.ca